

## **Hebebar** (famille disparue au XV<sup>e</sup> siècle)

À la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et au début du XV<sup>e</sup> siècle, cette famille participe des « gens de savoir » et exerce des fonctions à la cour ducal de justice de Guérande ou, encore dans cette ville, à celle des régaires de l'évêque de Nantes. Elle disparaît au cours du XV<sup>e</sup> siècle sans que l'on puisse lui assigner une seigneurie.

Le 6 mai 1389, Olivier Hebebar est « contrôleur » de la recette du domaine ducal de Guérande et, à ce titre, valide l'assiette de la dotation, faite par le duc, des œillets de saline pour la fondation de la collégiale Saint-Michel d'Auray (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 F 81). Le 11 mai 1389, il paraphe un acte à la cour de Guérande (Arch. dép. Loire-Atlantique, E 78/16 ; JONES, *Recueil...*, n° 693)

Il a été, à date inconnue, officier de l'évêque de Nantes pour ses régaires de Guérande et aurait été en conflit ouvert avec le procureur ducal, Pierre de Lorme (de Lourme) : lors d'une enquête menée en 1417 à Guérande, Guillaume Jarno, le seul témoin qui s'exprime sur les motivations des acteurs, indique que Pierre de Lorme aurait agi, « comme l'on dit », par haine d'Olivier Hebebar (Arch. dép. Loire-Atlantique, E 74/14, f° 11 v°). En mars 1402 (n.st.), est citée la maison d'Olivier Hebebar située près de la chapelle Notre-Dame-la-Blanche à Guérande, maison qui fut à Jouhan de Pondarme (*ibid.*, E 1228/1). En mai 1405, il est membre de la confrérie Saint-Nicolas de Guérande (Arch. presbytère Guérande registres de la confrérie Saint-Nicolas, vol. I, f° 58 v°) Le 9 juin 1407, une sauvegarde lui est accordée tant en son nom que comme curateur de Perrot fils de feu Guillaume Le Moulmier (BLANCHARD, *op. cit.*, n° 732) Il disparaît avant le 3 décembre 1423. En effet, dans l'aveu rendu à l'évêque de Nantes, au titre de ses régaires, par Guillaume de Lesnerac, sont enregistrés les héritiers d'Olivier Hebebar pour « certaine » maison, courtil et autres « héritages » (Arch. dép. Loire-Atlantique, 198 J 87 ; GALLICE, « Dans les archives de Lesnerac (2)... »).

Dans cette même déclaration, figure Jean Hebebar pour deux maisons et appartenances, situées rue de Saillé (Arch. dép. Loire-Atlantique, 189 J 87 ; GALLICE, « Dans les archives de Lesnerac (2)... »).

Vers 1426, dans une réformation des nobles et des exempts de la paroisse de Guérande sont cités Bertho et Jean Hebebar (LAIGUE, Arch. dép. Morbihan, 9 J 6, Guérande et site « Archives remarquables »). Jean Hebebar exerce comme notaire entre le 3 juillet 1429 (Arch. dép. Loire-Atlantique, 2 E 1250) et le 3 décembre 1437 (*ibid.*, G 304). Il se rencontre encore le 26 janvier 1435 (n. st.) (Arch. dép. Morbihan, E 52, p. 26).

Dans le rentier du domaine ducal de Guérande, rédigé en 1452, qui prend en compte des informations antérieures – mais dont les dates ne sont pas précisées –, figurent les noms de Bertho, Jean, Olivier, Guillemette (sœur d'Olivier le jeune) Hebebar pour un total de rentes dues s'élevant à 3

livres 16 sous 6 deniers (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1489 (A), f° 19 v° e *ibid.*, B 1493, f° 18) ; Jean Janvier et sa femme furent héritiers d'Olivier Hebebar, « son ayeul maternel » (*ibid.*, B 1493, f° 18).

Le 26 juin 1460, est signalé Pierre Hebebar (*ibid.*, B 1462). Il est mentionné le 14 février 1472, parmi ceux qui s'engagent derrière le duc contre l'évêque de Nantes (*ibid.*, E 75/7, latin ; *ibid.*, E 75/8 ; *ibid.*, B 121, f° 194 v°-195 ; MORICE, *op. cit.*, t. III, f° 237-238, sur cette affaire, voir POCQUET du HAUT-JUSSE, *Les papes...*, p. 84 ; GALLICE, *Guérande...*, p. 128-130).

Alain GALLICE

GALLICE Alain, « Hebebar », *Société des Amis de Guérande, Archives partagées, Dictionnaire des feudataires*, mis en ligne le 1<sup>er</sup> mars 2024